

La récurrence et la violence des inondations ces dernières années dans le sud de la France a conduit à mettre en place une mission interrégionale dédiée et multipartenariale. Il s'agit d'améliorer la prévention, d'agir pour la réduction des risques sur les sites les plus vulnérables (parkings, campings) et de mieux anticiper et se préparer aux actions à mener après le sinistre. La mission met également l'accent sur la communication au public.



Ghislaine Verrhiest-Leblanc
Cheffe de mission interrégionale Inondation arc méditerranéen à la Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca)

Les inondations d'octobre 2015 dans les Alpes-Maritimes ont causé la mort d'une vingtaine de personnes. Elles ont mis en exergue la nécessité d'améliorer la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen, notamment sur les champs suivants : l'information du public, la vulnérabilité des parkings souterrains et des campings, la gestion des risques de ruissellement, la maîtrise de l'urbanisation, la préparation de la crise...

À également été décidée l'instauration d'une campagne cénovole sur 15 départements des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Corse, du 1^{er} septembre au 15 décembre de chaque année. Cette période est un moment fort de mobilisation de l'État et des collectivités pour communiquer et sensibiliser les populations sur les 8 bons comportements face à des pluies intenses méditerranéennes.

« **une dizaine de personnes se sont noyées dans des parkings souterrains, devenus des pièges mortels** »

1. Voir sur www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneeen-r2225.html



Face aux inondations, agissons ensemble!

Prévention interrégionale dans l'arc méditerranéen

Une mission interrégionale dédiée

L'ensemble des départements de la zone de défense et de sécurité sud sont concernés et se doivent d'anticiper d'éventuelles inondations liées à des pluies intenses méditerranéennes. Une coordination des acteurs à cette échelle est ainsi indispensable pour veiller à une cohérence des politiques menées et à un partage d'expériences.

C'est pourquoi, le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud (ZDSS) a décidé de créer en juin 2017 **une mission interrégionale pour la coordination de la prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen**. Cette mission est placée auprès de la direction de la Dreal Paca en tant que Dreal de zone.

La mission « Inondation arc méditerranéen » a pour objectif **d'améliorer la performance des dispositifs de prévention des risques d'inondation et d'assurer une cohérence zonale dans la mise en œuvre opérationnelle** sur l'ensemble de l'arc méditerranéen. Pour cela, elle veille à un travail interministériel et multipartenarial en favorisant notamment les synergies entre les acteurs de la prévention et de la protection civile.

Depuis sa création, de nombreuses actions ont été menées par la mission en lien avec les territoires et les acteurs en présence (services de l'État, collectivités, services de secours, associations...)¹

L'exemple des parkings souterrains

Dans les Alpes-Maritimes, en octobre 2015, une dizaine de personnes se sont noyées dans des parkings souterrains, devenus des pièges mortels du fait des inondations. Au-delà de prescriptions ponctuelles au sein de plans de prévention des risques d'inondation, il n'existait pas sur l'arc méditerranéen de document synthétique permettant de rassembler des recommandations à destination des usagers et des gestionnaires afin de réduire les risques au travers d'actions à mener avant, pendant et après l'inondation. Certains services de l'État et certaines collectivités en exprimaient le besoin pour la population résidente mais également pour les touristes.

Partant de ce constat, des recommandations à destination des usagers et des gestionnaires de parkings souterrains ont été formalisées au travers d'une plaquette dédiée développée par la mission interrégionale pour la coordination de la



Photo S&S 84



prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen de la Dreal Paca.² Ce projet a été mené en collaboration avec le Cerema et l'Entente de Valabre en association des acteurs clés du territoire « arc méditerranéen ».

L'arc méditerranéen étant un territoire particulièrement touristique, une version anglaise de la plaquette a été produite.³ En complément de cette plaquette, des affiches vont être développées afin de disposer de visuels pédagogiques dans

les parkings souterrains publics et privés. Un clip vidéo de 2 minutes à destination du grand public a également été réalisé et diffusé.⁴ Un recueil de bonnes pratiques est également envisagé. Il permettra de valoriser les actions de prévention réalisées (réduction de la vulnérabilité, information du public, alerte...) et de disposer d'exemples pour les territoires souhaitant avancer sur ce sujet.

Des défis demeurent aujourd'hui, concernant le recensement des parkings souterrains en zone inondable, la caractérisation de leurs vulnérabilités physiques et organisationnelles, la mise en œuvre effective des mesures de prévention adaptées...

La communauté « inondation »

L'animation interrégionale s'appuie notamment sur une large communauté

de travail. Elle associe notamment l'ensemble des services de l'État national, zonaux, régionaux et départementaux impliqués dans la prévention des risques d'inondation, des représentants de collectivités locales ainsi que les établissements publics et appuis techniques concernés tels que Météo-France, le Cerema, l'Irstea, le Cyprès... Elle est un lieu d'échange privilégié pour discuter des difficultés rencontrées et valider la programmation des actions à venir. Des témoignages territoriaux d'expériences locales positives illustrent les réalisations.

La troisième réunion de communauté de travail est programmée cette année au 4 octobre 2018 à l'Ensosp (Aix-en-Provence) sous la présidence du préfet de zone de défense et de sécurité Sud.⁵ Cette réunion est accessible gratuitement et sur inscription à l'ensemble des gestionnaires des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen.

2. Disponible sur : www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_-_mission_inond_armed_-_parkings_vf.pdf
3. Disponible sur : www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette-mission_inond_armed-parkings-angl.pdf
4. Visible sur www.paca.developpement-durable.gouv.fr/en-cas-de-pluies-intenses-un-parking-souterrain-a11131.html
5. Ensosp : École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers. Pour s'inscrire : <http://enqueteur.paca.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=31653>